



COMPTE-RENDU N°6 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUILLET 2017

L'an deux mil dix-sept, le 26 juillet à 18h30

Le Conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de Montpon, sous la Présidence de Monsieur Lionel VERGNAUD, Vice-Président.

Date de convocation : le 19 juillet 2017

PRESENTS : MM. GUERIN – GONTHIER - VERGNAUD –DEJEAN – CHAUSSADE - PILET- COUSTILLAS – GUILLAUME – DELIBIE – RICHARD – WILLIAMS –LAGOUBIE – BLIN - AUXERRE RIGOULET –GIMENEZ- MARCADIER - LACHAIZE – BORDERIE – CABIROL – LEY - DARRACQ –LAULANET

EXCUSES /ABSENTS : MM. SEGONZAC - PIEDFERT – TALIANO – LOTTERIE (procuration M CHAUSSADE) –GABRIEL (procuration M WILLIAMS) – SALAT (procuration M BLIN) – CABROL (procuration Mme AUXERRE RIGOULET) - DUHARD (procuration Mme GIMENEZ) – DUFOURGT (procuration Mme CABIROL)

Secrétaire de séance : Madame Geneviève AUXERRE RIGOULET.

Pour information de l'Assemblée :

Décision prise par le Président dans le cadre de la délégation du Conseil communautaire :

- Signature d'un avenant au bail de location des bureaux administratifs de la CCIDL avec la SCI SO.CI.BE

- **Approbation du compte rendu du Conseil communautaire du 5 juillet 2017**

Le compte rendu du Conseil communautaire du 5 juillet 2017 est approuvé à l'unanimité.

Pierre ARZUR, chargé de mission aménagement et urbanisme, présente un état des lieux de l'école de Ménesplet suite à l'incendie.

Nicole DARRACQ explique que la CCIDL se fait accompagner pour ce dossier par un expert d'assuré, en plus de l'expert d'assurance, ainsi que par Madame GOURDON, qui avait conseillé la collectivité pour la passation des marchés d'assurances.

Jean-Claude CHAUSSADE confirme que suite aux deux réunions d'expertise qui ont eu lieu les 12 et 26 juillet, l'école devrait être ouverte à la rentrée du 4 septembre prochain et les travaux devraient être finis d'ici la fin de l'année.

Nicole DARRACQ précise qu'il est prévu pour la rentrée qu'une classe sera maintenue dans le bâtiment incendié, une classe sera organisée dans un préfabriqué placé dans la cour de l'ancienne école et une classe sera accueillie dans l'ancienne école maternelle.

Laurence LAGOUBIE demande si le nécessaire a été fait concernant le matériel scolaire pour la rentrée. Nicole DARRACQ explique que tous les contenus sont assurés, et le taux de vestusté est également couvert ce qui permet une indemnisation par l'assurance en valeur à neuf. Le matériel nécessaire va donc être commandé dès validation des devis cette semaine.

Madame AUXERRE RIGOULET demande où en est l'enquête. Monsieur CHAUSSADE indique que la brigade de gendarmerie de Périgueux a fait des investigations mais nous n'avons pas plus d'informations pour le moment.

- **Sinistre de l'école maternelle de Ménesplet – recours au paiement direct des entreprises par l'assureur de la CCIDL**

Suite à l'incendie de l'école maternelle de Ménesplet survenu le 10 juillet dernier, il apparaît que plusieurs salles de classes, salle de motricité, sanitaires, couloirs, tisanerie sont très dégradés et ne pourront être fonctionnels à la rentrée de septembre prochain.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil communautaire d'autoriser le Président à recourir au paiement direct des entreprises par l'assureur GROUPAMA, qui sera chargé de faire réaliser les prestations suivantes :

- Décontamination de l'ensemble du bâtiment
- Vérification du système de ventilation.

Il est précisé que les factures seront établies à l'ordre de la CCIDL, qui demeure maître d'ouvrage des travaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à recourir au paiement direct des entreprises par l'assureur GROUPAMA pour les prestations indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer toute autre démarche et signer tout document relatif à cette question.

Pour : 28 Abstention : 0 Contre : 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h.10.

Pour le Président,
Le Vice-Président,

Lionel VERGNAUD

